

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c  
Réclames... 30  
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 MAI 1886

## LES JUGES INTIMIDÉS PAR LES DÉPUTÉS

On avait cru, jusqu'ici, que le cabinet d'un juge d'instruction était un endroit où l'on ne pouvait entrer sans y être appelé. Sous le régime actuel, il paraît qu'on y peut entrer sans même frapper.

Lundi dernier, le magistrat qui instruit l'affaire de La Mulatière procédait à l'interrogatoire des témoins, quand cet interrogatoire fut interrompu par l'arrivée de MM. Jacquier, Rochet et Thévenet, députés du Rhône, qui venaient faire des remontrances au juge d'instruction.

M. Jacquier, parlant le premier, a déclaré à ce magistrat que, après s'être livré, de concert avec son collègue M. Rochet, à une enquête minutieuse sur les faits qui se sont passés vendredi dernier, il avait acquis la certitude que, si, d'une part, des fautes regrettables ont été commises par quelques ouvriers et des femmes au moment du déménagement de Litner, d'autre part, cet acte, qui n'avait pas été prémédité, a été suivi d'actes absolument criminels commis sans provocation, par le sieur Allouard et ses ouvriers sur les grévistes. M. Jacquier a ajouté que l'opinion publique est, à juste titre, fortement surexcitée par les rigueurs exercées contre les grévistes en regard de la longanimité dont on use envers Allouard et les ouvriers, qui ont fait feu sur les grévistes.

M. Jacquier a terminé en demandant l'élargissement des prisonniers.

Le second député, M. Rochet, a blâmé énergiquement la conduite de la police en cette affaire et notamment l'arrestation sans mandat des ouvriers grévistes, hommes et femmes, sur lesquels on avait tiré des coups de feu!

Après quoi, M. Thévenet a demandé s'il est juste de traiter aussi durement des ouvriers qui n'ont cessé d'être provoqués par

des patrons qui embauchent des ouvriers étrangers et qui, peu respectueux de la loi, refusent de reconnaître les syndicats.

Ainsi interpellé, le juge d'instruction a donné des éclaircissements dont le *Cri du Peuple* ne nous fournit malheureusement qu'un abrégé. L'*Intransigeant*, plus explicite, résume ainsi les explications du juge d'instruction et du procureur de la République: « Les magistrats ont répondu qu'ils tenaient à dégager leur responsabilité; que les arrestations n'avaient pas été opérées par ordre du parquet, mais par la police locale. Ils ont ajouté qu'ils pensaient qu'elles ne seraient pas maintenues, tout en faisant des réserves expresses sur les poursuites ultérieures. »

Sommes-nous bien éveillés, ou rêvons-nous ?

Ainsi donc, des membres de la Chambre, sans la moindre qualité pour intervenir dans une instruction, pénètrent dans le cabinet du magistrat qui y procède; ils y demandent, soit l'élargissement des prévenus, soit des poursuites contre d'autres personnes; et le juge, au lieu de décliner toute conversation sur de pareilles matières, interrompt son interrogatoire de témoins et se laisse questionner à son tour ?

C'est à n'y pas croire. Et, si le ministre de la justice laisse passer un pareil scandale, il faut s'attendre à voir messieurs les députés de la gauche, quand un procès touchera de leurs amis, entrer dans la salle d'audience, s'asseoir à côté des juges, leur mettre la main sur l'épaule et leur dicter la sentence.

C'est à cela, évidemment, que tend la démocratie sociale pour laquelle justice et impartialité ne sont plus que des expressions réactionnaires.

## L'ARMÉE ET LES DÉLATIONS

Il existe dans la ville de Vannes un collège libre dont la prospérité fait le désespoir de tous les républicains et libres penseurs de l'endroit. Il y a là, dit la *Lanterne*, une

douzaine de prêtres séculiers qui ont pu attirer à eux trois cents cinquante élèves, à qui « ils enseignent, par les moyens qui leur sont familiers, la morale que l'on sait ». Il est certain, dit le *Français*, que cette morale ne doit avoir rien de commun avec celle de M. Vergoin et de certains ministres ou ambassadeurs de la République auprès des gouvernements étrangers.

Evidemment, le collège de Vannes est une immonde « jésuitière »; mais ce qui désole la *Lanterne*, c'est qu'on compte parmi les élèves de l'établissement, et « parmi les meilleurs », des fils de « fonctionnaires importants... et d'officiers plus ou moins galonnés ». C'est là un scandale d'autant plus intolérable qu'il y a à Vannes un collège communal, doté des meilleurs professeurs et où les élèves peuvent acquérir les connaissances les plus diverses ». Ceci a dû être évidemment emprunté au prospectus de cet excellent collège communal! Mais il existe un abus peut-être plus criant encore que la présence au collège libre de certains enfants appartenant à des familles de fonctionnaires.

Figurez-vous qu'il y a dans cet établissement plus que suspect un cours d'escrime et de gymnastique, et que c'est « un adjudant d'artillerie » qui en est le moniteur. Un adjudant qui se permet d'aller enseigner la gymnastique et l'escrime dans une maison aussi mal famée! Voilà M. le général Boulanger bien et dûment averti par la *Lanterne*, et il s'empressera, nous n'en doutons point, de transmettre les ordres les plus énergiques pour mettre fin à un semblable scandale. Ne pourrait-il pas aussi par la même occasion demander à la *Lanterne* la liste « des officiers plus ou moins galonnés » qui envoient leurs enfants dans ce lieu de perdition, et les rappeler sévèrement à leurs devoirs... envers le collège communal ?

Mais voici qui est plus intolérable encore: Un dragon meurt à Decazeville, victime d'un accident dans un service commandé. Croiriez-vous qu'on a eu l'audace de ne pas lui faire un enterrement civil; croiriez-vous

que le général commandant la brigade, le colonel et les officiers de son régiment, qui accompagnaient son cercueil, n'ont pas craint d'entrer à l'église, d'assister au service religieux? Croiriez-vous que le général et d'autres officiers, un entre autres, « un commandant à nez de juif », ont défilé à l'offrande et sont venus pieusement jeter un peu d'eau bénite sur la bière de ce pauvre homme qui est mort en brave puisqu'il est mort dans l'accomplissement de son devoir de soldat? Et le *Cri du Peuple* de dénoncer à M. le général Boulanger cette « manifestation militaire et clérical ».

Vous remarquerez que toutes ou presque toutes ces dénonciations s'adressent au ministre de la guerre. Serait-ce que les dénonciateurs croiraient pouvoir compter d'une manière toute spéciale sur la bienveillance de M. le général Boulanger ?

## Chronique générale.

Les conseils généraux devant se renouveler par moitié avant la fin du mois de juillet prochain, le parlement, qui reprend ses travaux le 25 mai, devra clore sa session avant la fête du 14 juillet.

Les Chambres ne se sépareront qu'après avoir discuté un certain nombre de projets et de propositions de loi parmi lesquels nous citerons: le projet sur les délégués mineurs, le projet sur le chemin de fer métropolitain de Paris, le projet sur l'organisation de l'enseignement primaire, un projet ayant pour but d'autoriser la Compagnie de Panama à émettre des obligations à lots, le projet sur le régime des aliénés, le projet relatif aux Caisses de retraite pour la vieillesse, les propositions sur les Caisses de secours et de prévoyance, etc.

Il convient de rappeler, en outre, que le Sénat aura également à sanctionner les votes de la Chambre sur l'emprunt de Paris et l'Exposition universelle de 1889.

La seconde partie de la session ordinaire de 1886 ne comprendra guère que vingt-cinq séances.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

### PREMIÈRE PARTIE LA SENORITA

Léonard, à demi-voix, mais avec un affectueux et loquax regard à l'adresse de celui qui faisait son éloge, avait dit:

— Je suis avant tout son élève!

— Eh! lui fut-il gaiement répliqué, je ne te démentirai pas pour si peu. C'est moi qui t'ai mis entre les mains ta première palette... La ligne, l'art du dessin, cela s'apprend dans les académies; le sentiment de la couleur et de la nature, c'est notre maître à tous; c'est Dieu qui le donne!

— Vous êtes peintre aussi, monsieur ?

— Philibert Khun, pour vous servir, madame la duchesse. Un Alsacien, c'est-à-dire sans patrie... J'étais déjà presque sans famille... N'a-t-on pas le droit de parler ainsi quand on n'a pas connu celle à qui sa naissance a coûté le jour !...

— A cette même date, ou du moins à peu près, mon père s'en alla chercher fortune en Amérique...

Il me laissait, non pas à l'abandon, mais chez de dignes paysans de la banlieue de Strasbourg, qui prirent soin de ma première enfance... L'argent nécessaire arriva plus tard et me permit de recevoir une instruction des plus complètes...

Je suis de ceux-là que possède la fièvre de ne rien ignorer... A défaut de parents, je m'associais deux camarades... Avec l'un, tout en étudiant le droit, j'appris un peu de médecine; avec l'autre, toutes sortes de sciences. Je suis ingénieur, chimiste, alchimiste, tout ce que vous voudrez... On apprend tout à la fois dans notre chère faculté d'Alsace... Pauvre Strasbourg!... J'avais pris part à sa défense; je trouvai moyen d'en sortir et de rentrer dans Paris... Nouveau siège! L'héroïsme, les malheurs, les fautes même de la grande ville me la firent aimer. C'est ma seconde patrie!...

« Reste en France, m'écrivait le père Khun, nous t'y rejoindrons. » Il s'était marié là-bas, il avait d'autres enfants qui sont morts sans que nous ne soyons jamais vus... Une sœur me reste, je crois... Mais, pardon! j'esquisse là toute une biographie personnelle...

— Qui m'intéresse, dit la duchesse; j'espère que vous voudrez bien la reprendre au salon, où le café nous attend...

Elle s'était levée, elle se dirigeait vers la porte qui venait de s'ouvrir. On l'y suivit.

Le salon, bien que négligé depuis longtemps,

conservait encore l'aspect fastueux d'autrefois. Quelques tableaux de grands maîtres espagnols attirèrent l'attention des deux artistes; ils demandèrent à les admirer de plus près.

Antonio les éclaira. Ce furent bientôt des cris d'enthousiasme.

— Merillo!... Ribeira!... Velasquez!... conclut Philibert en revenant s'asseoir d'instinct auprès du piano, mais c'est un royal musée, madame la duchesse.

Et, comme elle l'interrogeait de nouveau:

— N'ai-je pas tout dit? Ne devinez-vous pas le reste? Une modeste rente américaine m'assure l'indépendance, la joie de n'avoir à travailler que pour mon plaisir... Je ne suis rien, je n'ambitionne rien... que me rendre utile... ou parfois agréable aux autres...

Il regardait le morceau de musique ouvert sur le pupitre:

— Ah! fit-il, de vieux airs nationaux... des mélodies navarraises...

— Transcrites par l'institutrice de ma fille, expliqua la duchesse, et probablement inconnues de l'autre côté des Pyrénées.

— Permettez-vous que nous fassions connaissance ?

— Faites.

On n'avait pas refermé le piano, sans doute après la leçon du matin.

Philibert ne se fit pas répéter l'autorisation. Déjà ses doigts agiles couraient sur les touches d'ivoire.

A première vue, sans hésitation, il déchiffra le motif. Puis la varia, le broda, dans une improvisation tour à tour adoucie ou brillante.

— Mais, fit la duchesse étonnée, mais vous êtes un grand musicien!

— Oh! répondit-il simplement, comme je suis peintre, — en amateur!... J'adore ces chants montagnards, ils me passionnent.

— En voici d'autres! dit Christine, qui tournait la page.

L'artiste les exécuta de même, et ce fut ainsi jusqu'à la fin du cahier, jusqu'au fond du casier. Un des chefs-d'œuvre de Mozart, la *Dernière Pensée de Weber*, toute la symphonie pastorale y passa.

Oubliant ses chagrins, la duchesse ne se lassait pas d'écouter. Fernande, encore plus sous le charme, était venue s'accouder au fauteuil de sa mère et, le visage à demi-tourné vers elle, dans une pose gracieuse, elle la regardait en souriant, heureuse de la voir pour la première fois ainsi.

Quant à Léonard, de l'autre côté d'une table placée en face de ce groupe, il le dessinait sur la feuille blanche d'un album qui s'était rencontré sous sa main.

Il terminait, il s'éloignait au moment où Philibert

\*\*\*  
 Au conseil des ministres tenu samedi matin à l'Élysée, le ministre de l'intérieur a exposé à ses collègues l'état des grèves. A Decazeville, les rentrées partielles continuent. Il y a aujourd'hui quatre cents ouvriers qui ont repris leur travail et le rendement est de trois cents tonnes par jour. La grève touche donc à sa fin, malgré les efforts des agitateurs.

Les patrons verriers des bassins du Rhône et de la Loire ont accepté d'entrer en pourparlers avec ceux de leurs ouvriers qui se sont mis en grève.

LE CANAL DES DEUX-MERS

On se rappelle que le gouvernement avait décidé en conseil des ministres d'étudier la question du canal maritime projeté entre l'Océan et la Méditerranée.

M. Baihaut, ministre des travaux publics, vient de prendre un arrêté qui institue deux commissions.

La première, composée d'ingénieurs, aura pour but d'examiner les questions d'alimentation du canal projeté.

La seconde commission devra s'occuper des questions du trafic du canal.

Samedi soir a eu lieu, à l'hôtel de la rue de Varennes, la grande soirée donnée à l'occasion du prochain départ de la princesse Amélie pour le Portugal.

A l'entrée du grand salon, Madame la Comtesse de Paris, ayant à ses côtés sa fille, la princesse Amélie, recevait tous les invités avec sa grâce imposante. Monsieur le Comte de Paris avait pour chacun une parole aimable.

M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres ainsi que tous les autres princes de la famille d'Orléans se tenaient dans la grande galerie, spécialement construite pour cette fête, et toute tendue de magnifiques tapisseries.

Leurs Altesses Impériales le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir de Russie assistaient à cette splendide réception, qui réunissait tout ce que Paris renferme en ce moment de considérable dans tous les rangs de la société.

Un des grands attraits de la soirée était l'exposition des bijoux et des autres objets offerts à la princesse Amélie à l'occasion de son mariage et dont nous avons parlé récemment; aussi ne pouvait-on circuler qu'avec difficulté dans le salon où ils avaient été exposés.

Dès neuf heures les voitures commençaient à arriver; malgré l'affluence énorme, le défilé a continué jusqu'à minuit passé, avec la plus grande régularité, grâce aux mesures d'ordre parfaitement prises.

On comptait plus de deux mille voitures.

ÉTRANGER

PORTUGAL. — Le Journal officiel de Lisbonne publie le programme des fêtes du

mariage du duc de Bragança avec la princesse Amélie d'Orléans.

Voici les renseignements complémentaires sur cette publication officielle :

La bénédiction nuptiale aura lieu à la cathédrale, le 22, à une heure de l'après-midi.

Au moment de l'échange des anneaux, les forteresses de la ville et les navires de guerre mouillés sur le Tage tireront les salves prescrites pour les cérémonies royales.

Le 25, la famille royale et les princes assisteront dans la soirée, sur la terrasse du palais du musée des beaux-arts, au feu d'artifice qui sera tiré sur le Tage, et sur la rive méridionale du fleuve.

Les feux d'artifice s'étendront sur une longueur de deux kilomètres.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 15 mai.

La semaine a été très animée. L'emprunt, d'abord, et son grand succès, puis le emploi des capitaux devenus disponibles ont vivifié le marché. On ne finit pas sur les plus hauts cours, mais cependant la hausse est sensible.

Le 3 0/0 est à 82.50, l'emprunt nouveau à 82.10, l'amortissable à 84.60, le 4 1/2 0/0 à 109.20.

Pour souscrire, on a escompté du papier à la Banque de France. Le portefeuille s'est considérablement grossi. Le Trésor rend l'argent, mais on n'ira pas rechercher le papier à la Banque. L'argent restera dans la circulation.

Le Crédit Foncier a définitivement conquis le cours de 1370 francs. Les 30 francs qui le séparent du cours de 1400 peuvent être gagnés avant le coupon de juillet.

La hausse portée les obligations communales 1880 à 443 et les foncières 1885 à 440 francs. C'était prévu. Le public aime les valeurs à lots: il doit préférer celles qui, à sécurité égale, ont le plus grand nombre de tirages et coûtent le moins cher.

La Société Générale est à 457.50.

La Banque d'Escompte est à 463.75. Cette société a donné son concours aux Méridionaux Italiens. Elle n'a pas à le regretter, car l'action des Méridionaux est à 700 francs et le dividende sera fixé à 35 francs.

Nous avons donné, à plusieurs reprises, à nos lecteurs le conseil de s'assurer au profit de leurs femmes, de leurs enfants, de tous ceux qui leur sont chers et que leur mort prématurée pourrait laisser dans l'embaras. L'assurance sur la vie n'est pas seulement un devoir à remplir, c'est une excellente opération financière. Elle donne, notamment, par la participation aux bénéfices, des avantages très positifs.

On sait, en effet, que nos Compagnies associent tous leurs assurés à leurs bénéfices. Chacune d'elles a un mode spécial de participation, mais, quelque soit le mode employé, il a pour résultat de rendre à l'assuré une partie de ses versements. C'est là une industrie comme on en voit peu, puisqu'elle a la loyauté de rendre à ses clients une part, et une part très-grande, des bénéfices qu'elle réalise avec leurs capitaux. Nous ne connaissons pas, quant à nous, d'industrie qui procède avec tant de générosité.

Quel est le fournisseur qui dit à ses clients: Vous m'avez payé trop largement; je m'en suis aperçu à la fin de l'année, lors de mon inventaire; voici une partie de mon surplus. Les Compagnies d'assurances le disent d'avance à leurs assurés: Nous recevons probablement beaucoup plus qu'il n'est nécessaire pour vous garantir les capitaux promis. A la fin de l'exercice, nous saurons ce que nous récoltons en plus. Nous vous rendrons 50, 80 0/0 de cet excédant. Et quelques Compagnies vont plus loin: elles rendent une part des bénéfices bruts, sans faire participer leurs assurés aux charges de l'exercice, ce qui est peut-être pousser beaucoup trop loin la générosité.

Nous ne voulons tirer qu'une conclusion de ce

fait: c'est que nos Compagnies d'assurances sur la vie sont très loyales dans leurs opérations et que le contrat d'assurance, ainsi pratiqué, est exceptionnellement avantageux. Les actionnaires des Compagnies ne retiennent qu'une part très réduite des bénéfices. Les assurés prennent tout le reste. Ils sont certains de ne verser strictement que les sommes rigoureusement nécessaires pour les opérations viagères: l'excédant leur est rendu avec la plus scrupuleuse exactitude. Nos lecteurs n'hésiteront pas, s'ils ne l'ont pas déjà fait, à s'associer aux destinées de Compagnies aussi généreuses.

Le Panama a fait 457.50.  
 Les actions de Chemins de fer se sont relevées.  
 On cote:  
 L'Est 787.50, le Nord 1,550, l'Orléans 1,317.50, l'Ouest 835.

Nouvelles militaires.

M. le général de division de Cools est nommé inspecteur général du 4<sup>e</sup> arrondissement d'inspection permanente de cavalerie à Compiègne, en remplacement de M. le général de Galliffet, qui est relevé, sur sa demande, de ces fonctions et continuera à faire partie du conseil supérieur de la guerre.

M. Krantz, préfet maritime à Toulon, parvenu au terme de son commandement, sera remplacé par le vice-amiral Dupetit-Thouars, préfet maritime à Cherbourg, lequel aura pour successeur, à la préfecture de Cherbourg, le vice-amiral Conrad.

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel la remise d'une médaille d'honneur accordée, pour actes de courage et de dévouement, à un officier, sous-officier ou soldat, sera désormais entourée d'un cérémonial « destiné à rehausser le prix de cette distinction et à inspirer parmi les militaires du corps une louable émulation ».

A cet effet, on portera, d'abord par la voie de l'ordre, à la connaissance du corps, l'acte de courage ou de dévouement pour lequel la médaille d'honneur est accordée, puis le chef de corps ou le commandant d'armes remettra personnellement cette médaille au titulaire en présence d'un corps de troupes dont il fait partie, ou devant un des corps de la garnison s'il ne fait partie d'aucun corps de troupes.

Jeudi, à la réunion des présidents de comités du ministère de la guerre, disent les Tablettes, le général Boulanger a annoncé que, l'expérience faite sur le port de la barbe ayant révélé des inconvénients graves, il était décidé à rétablir l'ancien règlement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le Carrousel de Paris

On lit dans la France militaire: « La meilleure idée qu'ait eue le Comité de direction de la Société des Fêtes de l'industrie et du commerce parisiens est à coup

sûr celle de ce grand carrousel qui a été donné au Champ-de-Mars le vendredi 14 et le dimanche 23 de ce mois.

Les deux journées seront identiques. On y verra d'abord les représentants lieutenants d'instruction et des sous-officiers nants élèves de l'École de cavalerie de Saumur; puis, les reprises des écuyers de l'École et des écuyers de l'École supérieure de guerre; ensuite, une fantasia exécutée par un escadron de spahis venus d'Alger; enfin, un carrousel militaire composé de quatre escadrons, celui de l'École de Saumur, Cyr, un du 7<sup>e</sup> cuirassiers et deux des 16<sup>e</sup> dragons.

La cavalerie française va être mise à même de prouver, devant un immense concours de population au milieu de laquelle se trouveront sans doute de nombreux connaisseurs étrangers, qu'elle possède encore aujourd'hui les grandes qualités équestres qui ont fait sa réputation au 17<sup>e</sup> siècle.

L'École de cavalerie de Saumur est à Paris, pour les carrousels du 21 et du 22 mai, un détachement composé de:

- » 83 officiers;
  - » 101 sous-officiers, brigadiers et capitaines-lieutenants;
  - » 438 chevaux.
- Les 438 chevaux se répartissent comme il suit:
- » 72 pour les six quadrilles du carrousel;
  - » 45 pour la reprise des écuyers;
  - » 42 pour la reprise des sauteurs;
  - » 33 pour le saut des haies;
  - » 7 pour les services.

Les officiers des cadres, les lieutenants d'instruction (cavalerie et artillerie) et les officiers-élèves figureront seuls dans les diverses reprises; les cavaliers ne viennent pour soigner les chevaux sous la conduite de sous-officiers et brigadiers.

Ce détachement partira de Saumur mardi 18, par deux trains spéciaux. Les deux trains arriveront à Paris, gare d'Orléans, mercredi 19, entre quatre et cinq heures du matin.

C'est dans les écuries du Palais d'industrie qui seront logés les chevaux de l'École de Saumur pendant le séjour du détachement à Paris.

La durée totale du déplacement sera de six jours. Les dépenses seront à la charge du Comité des Fêtes parisiennes.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur fera entendre dans le Square dimanche prochain 23 mai, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Allégo.
  2. Le Papillon, air varié pour saxophone et alto.
  3. Le Couronnement, grande valse.
  4. Carmen, grande fantaisie.
  5. Verre en main, polka.
- Le Chef de musique, V. Marteau.

École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Quinzième séance du 16 mai 1886.

Cible A. — Fusil Gras, à 300 mètres, tir à volonté.

1<sup>er</sup> prix M. Boucheaux, 2<sup>e</sup> M. de Goussier, 3<sup>e</sup> M. Carreau, 4<sup>e</sup> M. Sechet, 5<sup>e</sup> M. Broum, 6<sup>e</sup> M. Cotteau, 7<sup>e</sup> M. Milon, 8<sup>e</sup> M. Pouchard, 9<sup>e</sup> M. Broum, 10<sup>e</sup> M. Gouret, 11<sup>e</sup> M. Ménagé, 12<sup>e</sup> M. Guérin, Girard (G.), Boudier, reau.

Cible B. — Fusil Gras, à 300 mètres, tir en cible fixe.

1<sup>re</sup> classe. — 1<sup>er</sup> prix M. Milon, 2<sup>e</sup> M. Favaron, 3<sup>e</sup> M. Favaron, 4<sup>e</sup> M. Perreau, 5<sup>e</sup> M. Sechet et Doussain.  
 2<sup>e</sup> classe. — 1<sup>er</sup> prix M. Ménagé, 2<sup>e</sup> M. de Guibert, 4<sup>e</sup> M. Gouret; — 3<sup>e</sup> M. Imbert.

3<sup>e</sup> classe. — 1<sup>er</sup> prix M. Cotteau, 2<sup>e</sup> M. Milon, 3<sup>e</sup> M. Menier (E.), 4<sup>e</sup> M. Broum; — 5<sup>e</sup> M. Rio.

Cible C. — Revolver d'ordonnance, à 20 mètres; tir à volonté.

1<sup>er</sup> prix M. de Guibert, 2<sup>e</sup> M. Milon, 3<sup>e</sup> M. Favaron, 4<sup>e</sup> M. Favaron, 5<sup>e</sup> M. Ménagé, 6<sup>e</sup> M. Sechet, Perreau et Boudier.

16<sup>e</sup> séance, au Stand des Républicains, dimanche 23 mai 1886, à 9 heures de la nuit. — Tir réduit à 20 mètres et tir à la cible, 6 m/m., à 42 mètres.

Le Capitaine-Président, G. Doussain.

bert refermait enfin le piano, qu'il s'excusait d'avoir occupé trop longtemps.

— Trop peu de temps! rectifia la duchesse, et pour ma part je vous en suis reconnaissante. Il me faudrait remonter bien loin dans mes souvenirs pour y retrouver de pareilles heures.

— Ne me remerciez pas, dit l'artiste. Savais-je seulement qu'on daignait m'écouter? Je jouais pour moi-même... et c'est ainsi, d'ailleurs, que j'agis en toutes choses... En égoïste!

— Lui! se récria spontanément Léonard, ah! ne le croyez pas, son cœur est le plus généreux...

Une exclamation de Fernande l'interrompit. Elle s'était approchée de la table, elle regardait l'album.

— Ma mère! dit-elle en accourant le mettre sous ses yeux, mais voyez donc, ma mère, comme c'est frappant! comme nous voilà toutes les deux ressemblantes!

Ce fut à qui s'empresserait d'admirer à son tour le dessin, de complimenter le jeune dessinateur.

— Un de tes meilleurs croquis, Léo! déclara son maître.

Il se laissait, modeste et confus, plus charmant encore, sous la rougeur qui lui montait au visage.

— Messieurs, reprit la duchesse, c'est magnifiquement reconnaître un soir d'hospitalité! — Mais, que dis-je! vous resterez ici, je l'espère, au moins un jour.

Cette restriction venait d'être motivée par un premier refus de Philibert.

— Impossible! s'expliqua-t-il, les vacances de Léo sont terminées... Ses études le réclament... On me le confie, d'ordinaire, à pareille époque, pour une tournée de paysagistes... Je ne l'avais pas encore emmené aussi loin... Les Pyrénées! Aux yeux de sa brave femme de mère, c'est le bout du monde!... Mais il s'agissait, en outre, de la santé de l'enfant... On lui ordonnait les Eaux-Bonnes... Nous nous sommes permis, après la cure, une pointe supplémentaire en Espagne... Elle n'en sait rien... Que dirait-elle, s'il était en retard!

La duchesse s'inclina.

— Je comprends, murmura-t-elle, qu'on soit impatient du retour d'un pareil fils.

— Demain soir, reprit Philibert, je compte le mettre en wagon à la première gare française; mais comme d'ici-là nous aurons peut-être à louver à travers la montagne que sillonnent encore des bandes carlistes, il nous faudra partir dès le matin. Veuillez donc, avec l'expression de nos regrets, recevoir nos adieux.

— Cependant, si vous ne vous éloignez pas encore, vous, monsieur...

— Oh! pour quelques jours seulement... Une fantaisie... Je désire étudier de près, toujours en amateur, les dernières convulsions de votre petite Vendée navarraise... Ce doit être curieux... Une

guerre d'opérette.

Déjà le front de la noble veuve s'était rembruni. L'artiste, comprenant que le terrain devenait dangereux, battit en retraite et demanda congé.

— Adieu donc! lui fut-il répondu. Si jamais la duchesse de Montmayor pouvait vous être bonne en quoi que ce soit, à l'un comme à l'autre, ne manquez pas de vous rappeler à sa mémoire... elle ne vous aura pas oubliés!

Et, comme une reine escortée de sa cour, elle disparut.

Antonio, de l'autre côté, reconduisit les deux étrangers.

Le lendemain, avant l'aube, ils étaient partis.

(A suivre.)

Marché de Saumur du 15 Mai

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix	50k.	125	—	
Blé nouveau (l'hect.)	15	Graine de trèfle	50k.	45	50	
From. 1 <sup>er</sup> q. l'h.	77k.	— luzerne	50k.	65	70	
Halle moyenne	77k.	— de lin	50k.	—	—	
Seigle	75k.	10	Foin (la charr.)	780k.	65	70
Orge	65k.	10	Luzerne	780k.	65	70
Avoine	50k.	10	Paille	780k.	40	45
Fèves	75k.	11	Amandes en c.	50k.	—	—
Pois blancs	80k.	28	— cassées	50k.	—	—
— rouges	80k.	24	Cire jaune	50k.	190	—
Colza	100k.	16	Chanvres 1 <sup>re</sup> qualité	—	—	—
Chenevis	50k.	—	— 2 <sup>e</sup>	—	—	—
Farine, culis	157k.	42	— 3 <sup>e</sup>	—	—	—

Un accident est arrivé hier soir, vers 4 heures, dans l'église de Nantilly. Pendant le sermon donné chaque dimanche à l'occasion du mois de Marie, le sacristain allumait les bougies de l'autel de la Sainte Vierge.

En passant son jonc d'allumage entre les guirlandes et les fleurs, le feu prit dans les dentelles et les papiers et en un instant tout l'autel fut en feu.

Beaucoup de personnes se portèrent au secours et vinrent en aide au sacristain, et cependant tous les décors ont été la proie des flammes : rien n'a pu être sauvé. Les statues de l'autel n'ont point été détériorées.

MONTSOREAU. — On nous écrit de Montsoreau, le 16 mai :

« Ce matin, le femme Armenout, demeurant à Candès, déclarait à l'autorité que, la veille, tandis qu'elle s'était rendue à Saumur, un individu s'était introduit dans son domicile et avait soustrait une somme de 40 à 50 francs, renfermée dans un porte-monnaie.

» M. Chergeau, maire de Candès, assisté du brigadier de gendarmerie et d'un gendarme, se rendit immédiatement au domicile de la plaignante.

» Celle-ci ayant prétendu que l'auteur du vol avait dû pénétrer chez elle en passant par un grenier, M. le maire voulut vérifier cette alléguation.

» Il monta dans le grenier. Mais à peine avait-il mis le pied sur le plancher que celui-ci s'écroula en partie. Passant par l'ouverture qui venait de se produire, M. Clergeau tomba d'une hauteur de deux à trois mètres et se fit, dans cette chute, une blessure à la tête et plusieurs contusions aux épaules. La blessure est heureusement sans gravité.

» Le brigadier avait failli passer également par l'ouverture. Au moment de l'écroulement du plancher, il put se retenir en saisissant la porte qui se trouvait près de lui.

» Tout porte à croire que la femme Armenout s'est trompée, en pensant que le voleur avait pu s'introduire chez elle en passant par le grenier. Il est présumable en effet que le plancher se serait écroulé sous son poids, comme cela est arrivé lorsque M. le maire a pénétré dans ce lieu.

» L'enquête, au sujet de ce vol, est continuée. Quant à présent, on n'a aucun indice certain en ce qui concerne le coupable.

ÉVASION DE DÉTENU. — Un journal de Tours annonce que quatre détenus de la colonie de Saint-Hilaire (Vienne) se sont évadés jeudi dernier, à cinq heures du soir. Ils sont activement recherchés.

M. CHEVREUL. — On annonce que l'état de santé de M. Chevreul est de nouveau assez inquiétant. Depuis une huitaine de jours, notre grand savant est atteint d'une assez forte bronchite; il a voulu, malgré tout, se rendre lundi dernier à la séance de l'Académie des sciences et cette sortie a augmenté son état de faiblesse.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DOT D'ÉTIENNETTE

VI.

Aux vacances suivantes, M<sup>lle</sup> Millon s'aperçut qu'Edouard n'était plus le même. Elle remarquait en lui de fréquentes alternatives de joie et de tristesse que, pour elle, aucune cause ne justifiait. A part ses courses matinales, il sortait rarement, travaillait beaucoup, mangeait peu, et perdait sa belle mine. De tout cela, cette mère s'affligeait à bon droit.

— Pauvre enfant ! disait-elle à son mari, il s'en allait temps qu'il nous revint.

— Je ne puis nier, répliquait M. Milton, qu'il ne soit un peu amaigri et pâli; mais il n'y a certes pas de quoi s'alarmer. Le repos et l'air natal l'auront tôt remis.

— Ne serait-ce pas qu'il étudie trop ? Ici, je lui vois constamment le nez dans les livres. Qu'est-ce que ce doit être à Paris ? Pourvu qu'il ne tombe pas malade !

— Ne vas-tu pas te monter la tête, et croire ton fils perdu parce qu'il est un brin fatigué ? Oh ! les mères ! Toutes les mères ! Si on les écoutait, quels citoyens elles feraient de nos garçons !

M. Chevreul, qui est obligé de garder le lit, en voulant ramasser mardi une loupe dont il se servait pour travailler, tomba et se fit une légère blessure au visage. Cette blessure est maintenant guérie et M. Chevreul n'est plus retenu au lit que par la bronchite.

Un journal dit que M. Chevreul est toujours très-fatigué; il a une forte fièvre et ne prend que très peu de nourriture depuis plusieurs jours.

M. FAVRE. — Le Journal d'Indre-et-Loire s'exprime en ces termes au sujet de M. Favre, chevalier de la Légion d'honneur et chef de musique du 32<sup>e</sup> de ligne, dont nous avons annoncé la mort :

« M. Favre, qui était un excellent musicien, avait été obligé, par suite de son mauvais état de santé, de se retirer à Reims, dans sa famille.

» C'est dans cette ville qu'il est mort.

» M. Favre sera regretté de ses chefs et de ses inférieurs qui tous s'accordaient à reconnaître en lui un artiste consciencieux et un officier de mérite.

» Les musiciens du 32<sup>e</sup> de ligne, auxquels se sont joints ceux du 66<sup>e</sup>, ont envoyé une superbe couronne aux obsèques de M. Favre, qui ont eu lieu samedi à Reims. »

Une pétition qui se couvre de nombreuses signatures circule à Tours pour demander que la pêche à la ligne ouvre toujours un dimanche, comme la chasse.

« La Pentecôte, dit très justement la pétition, tombe le 13 juin, et la pêche ouvre le 16; pourquoi, en faisant ouvrir la pêche le dimanche 13, ne pas permettre à ceux qui ont ces deux jours pour repos d'aller tranquillement goûter les douceurs de la pêche ? »

La réclamation nous semble très juste, et nous espérons qu'il y sera fait droit.

### NANTES.

La pétition suivante, pour le rétablissement des processions, circule dans la ville de Nantes et se couvre de signatures :

« A Monsieur le Maire et Messieurs les Membres du Conseil municipal de Nantes.

» Messieurs,

» Nous venons vous demander instamment d'autoriser la sortie des processions de la Fête-Dieu dans la ville de Nantes.

» Nous avons confiance que vous ne refuserez pas d'accueillir les vœux persévérants de la population.

» Et dans cet espoir, nous avons l'honneur, Messieurs, de vous offrir nos sentiments de respectueuse considération. »

### ATTENTAT CONTRE M. DE SOUBEYRAN

Il y a six mois, un sieur Louis Pillot, dit Petit, âgé de quarante-cinq ans, marié et père de famille, agent de la Compagnie d'Assurances la Foncière, à Loudun (Vienne), se trouvant sous le coup d'une poursuite pour faux en écritures, prit la fuite, sans

qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. L'instruction continua néanmoins, et Pillot fut inscrit pour passer, le 24 mai, aux assises de la Vienne, à Poitiers.

Pillot s'était réfugié à Genève. A bout de ressources, il revint à Paris et, mercredi, vers cinq heures, il se rendait à la Banque d'Escompte.

A ce moment M. de Soubeyran descendait l'escalier. Pillot l'accosta et, d'un ton suppliant, implora sa pitié en faveur de sa femme et de ses enfants.

En face de ses supplications, M. de Soubeyran remonta avec lui et le fit entrer dans la salle du Conseil, salle immense et dont les portes sont si épaisses qu'aucune parole, aucun bruit ne pouvait être entendu du dehors.

Une fois là, M. de Soubeyran alla s'asseoir sur son fauteuil près d'une table. Pillot se plaça à sa droite et sortit de sa poche un revolver qu'il dirigea contre M. de Soubeyran, mais en ayant soin de tenir l'arme assez basse pour que la table le cachât aux regards de ceux qui pouvaient entrer.

— Monsieur le baron, lui dit-il alors, c'est autre chose qu'il me faut. Vous allez immédiatement me signer trois traites sur Genève de cinquante mille francs chacune. Sinon, je vous tue et je me brûle la cervelle ensuite !

A ces mots, M. de Soubeyran voulut arrêter la main de Pillot et une lutte s'engagea entre eux, lutte de courte durée, car Pillot, doué d'une grande force, contraignit M. de Soubeyran à se rasseoir, et, sous la menace de son revolver, le baron dut signer les trois effets.

Après quoi, Pillot les mit en poche et se dirigea vers la porte à reculons, toujours en braquant son revolver sur M. de Soubeyran. Il ouvrit la porte et s'enfuit en courant, au grand étonnement des gens de la maison, sans que personne songeât à s'emparer de lui. Quand M. de Soubeyran put le signaler pour le faire arrêter, il avait disparu.

MM. Tonny, commissaire de police du quartier, et Taylor, chef de la sûreté, immédiatement avertis, ont ordonné des recherches. Des dépêches ont été envoyées à toutes les frontières et plus particulièrement à Genève. Aussi quand Pillot arriva à la gare de cette ville deux agents l'appréhendèrent au collet et l'écrouèrent.

Le gouvernement a fait une demande d'extradition.

### Publications de mariage.

Eugène-Urbain Alzon, cocher, et Marie Bironneau, domestique, tous deux de Saumur.

Armand-Joseph Choyer, charcutier, et Adrienne-Renée Sève, sans profession, tous deux de Saumur.

Sylvain-Joseph Martin, tailleur de pierre, et Marie Cocuau, chapeletière, tous deux de Saumur.

Auguste-Pierre Hubert, cordonnier, et Joséphine Dufresne, couturière, tous deux de Saumur.

Charles Guiocheau, domestique (veuf), et Augustine Ossant, journalière, tous deux de Saumur.

— Pour cela, je n'ai pas de temps à gaspiller; car je veux être sûr de moi, et, si bienfaitantes que soient les promenades à travers champs, je pense que mon premier devoir est de m'en priver la journée. N'est-ce pas assez de respirer l'air le matin ? Comprends-tu, bonne mère, que si je tiens ardemment à en finir, c'est afin de m'établir auprès de vous et de vivre de la vie de famille ?

— Dont tu as grand besoin, je l'avoue.

— Je suis donc absous ?

— Pas encore. Parlons sérieusement, Edouard.

— N'est-ce donc pas sérieux ce que je viens de t'exposer ?

— Descends au fond de ta conscience. Ne me cache-tu rien ?

— Rien, que je sache.

Pourtant le jeune homme savait qu'il ne disait pas tout. Craignant d'être deviné, d'un regard inquiet il essayait de pénétrer en la pensée de son juge. Après un court silence, il reprit :

— Mes raisons te paraîtraient-elles insuffisantes ?

— Admettons-les sans scruter davantage, puis-que tel est ton désir. De ces raisons je dois conclure, si je sais lire entre les lignes, que, tes études terminées, tu aurais hâte d'entrer en ménage ?

— Cela te contrarierait-il ?

— Je ne demanderais pas mieux; mais il

10 ANS DE SOUFFRANCES. — « Oucherotte, par Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or). Ma femme souffrait depuis dix ans de douleurs rhumatismales; au mois d'août dernier, elle fut prise d'un mal de dents qui la faisait horriblement souffrir; depuis qu'elle prend de vos Pilules suisses à 1 fr. 50, elle est complètement guérie. Je suis sujet à un mal de tête qui me prend tous les soirs, je prends 2 Pilules suisses et le mal de tête se calme de suite. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Pierre CUGNEY. » *Légalisation de la signature par M. le Maire.*

### Théâtre de Saumur

Lundi 17 mai 1886,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR Le théâtre de la Renaissance de Paris

Une seule Représentation de son grand succès, jouée par les créateurs, MM. VOIS, GALIPAUX, BONNET, BELLOT

## Une MISSION DÉLICATE

Comédie en 3 actes, de M. Alexandre Bisson.

### Distribution :

Labarède.....	MM. Vois.
César.....	Galipaux.
Picardeau.....	Regnard.
Hector.....	Gavrol.
Laurent.....	Calvin.
Camusot.....	Dumesnil.
Delphine.....	M <sup>lle</sup> Delphine.
Cécile.....	Boulangier.
Tony.....	Tyllon.
Masette.....	Davin.
Pessonnois.....	MM. Bonnet.
Un agent.....	Bellet.

On commencera par un vaudeville du répertoire du théâtre de la Renaissance.

Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.



### PURGATIFS & DÉPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre les Engorgements Intestinaux (Constipation, Migraine, Congestion) TRÈS CONTREFAITS et limités sous d'autres noms. 1<sup>re</sup> boîte (15 grains). 3<sup>e</sup> boîte (45 grains). Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES

## INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS. La seule qui réussit, sans lui rien adjoindre. Les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

s'agit de mettre la main sur un parti convenable. Songes-y; le bonheur de ton existence entière en dépend.

— Je suis de ton avis.

— Compte sur nous, cher enfant. Rien de notre part ne sera négligé pour trouver une jeune fille capable de te rendre heureux.

Ces paroles affectueuses rendaient Edouard honteux de son manque de confiance. Il rentra en lui-même et comprit qu'autant valait avouer de suite son amour à sa mère, puisqu'un jour ou l'autre il faudrait en venir là. Le mensonge lui répugnait. Il ne s'y était jamais livré. Pourquoi commencerait-il ? Décidé à s'ouvrir, il répondit :

— Ce trésor, je sais où le prendre.

(A suivre.) M<sup>me</sup> JULIE FERTIAULT.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 40 c. par paquet sur toutes les bougies.

Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville	0.80
Gobelins....	— 4.00 — 0.90
A trous....	— 4.40 — 4.00
F <sup>ie</sup> Fournès..	— 4.10 — 4.00
Nubienne...	— 4.45 — 4.05

**FAILLITE BOUTARD.**

Les créanciers de la faillite du sieur Boutard, Emile, fabricant de chaux à Fierbois, sont invités à se réunir de nouveau le vendredi 21 mai 1886, à dix heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'entendre les propositions que doit faire M. Boutard, et de délibérer immédiatement sur la formation d'un concordat, sinon et à défaut de concordat se voir déclarer en état d'union.

(385) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire à Tours.

**ADJUDICATION**

Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire),

**USINE**

Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.

S'adresser, à Tours:

1<sup>o</sup> A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;

2<sup>o</sup> A M. BRETON, agrée, 9, impasse de la Grandière;

Et 3<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION,

Pour entrer en jouissance à Noël 1886,

Le dimanche 30 mai 1886, à une heure,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire, d'une

**GRANDE MAISON DE COMMERCE**

Sise à Saumur, rue St-Jean,

Occupée par M. Grellet, tapissier,

Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin.

Mise à prix, 28,000 francs.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

Facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON**

Située rue d'Alsace, n<sup>o</sup> 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

**A LOUER DE SUITE MAISON**

Rue Pavée, n<sup>o</sup> 3.

Conditions avantageuses.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON**

Située rue Nationale, n<sup>o</sup> 1,

Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier et quatre autres pièces au second. Caves, greniers, eau de Loire et gaz.

S'adresser à M. BLAIN, rue Nationale, 3. (330)

**A AFFERMER**

**13 hectares de Terrain**

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOIVIN, à Milly.

**A VENDRE**

Un Cheval bai, pur sang, 7 ans, très-doux, se montant et s'attelant, garanti.

S'adresser à M. LÉGER, aux Huraudières. (330)

**A la Châtelaine**

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M<sup>me</sup> veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilos.

**SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES**

Venitiennes & Romaines

**VERCELLETTI FRÈRES**

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

**Offres et Demandes**

Une JEUNE PERSONNE, connaissant le commerce, désirerait se placer comme vendeuse.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

**A LA GLANEUSE**

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les Modes.

**MANUFACTURE**

DE PIANOS et HARMONIUMS

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos EBARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges, Brevet s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>a</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

**MAISON DE CONFIANCE**

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

**CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON**

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLOY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

**EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG**

Médailles d'Or 10 Diplômes et d'Honneur 10

Exiger le fac-simile de la signature J. v. Liebig

Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.

SE MÉFIER DES IMITATIONS Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

**L'ARMÉE TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

**ABONNEMENTS :**

Six mois . . . . . 7 fr.

Un an . . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**Pharmacie A. CLOSIER**

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt d'Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biboules d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

91, rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS

Produit de 1<sup>re</sup> Qualité

**CHOCOLAT MASSON**

Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SANS PALAIS

**DENTS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CREMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																
9	13	matin	omnibus-mixte.																
1	25	soir																	
2	32		express.																
7	15		omnibus.																
10	36		(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
3 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.																
8	21		omnibus.																
9	37		express.																
12	48	soir	omnibus-mixte.																
4	44																		
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)																
10	24		express-poste.																
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																			